

## TROPHEE INTER COMITES AURA

28 mars 2026 – Golf de la Commanderie  
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **jeudi 19 mars**  
Clôture des inscriptions des équipiers : **jeudi 19 mars**  
Publication des départs : **jeudi 26 mars**

### Conditions de participation

#### Pour les équipes

Ouverte à tous les Comités départementaux et territoriaux de la Ligue Aura.  
Equipe mixte composée de 6 jeunes des catégories U10 (enfants et poucets).  
Chaque équipe doit avoir au minimum 1 joueuse U10 (enfants ou poucets).

#### Pour les joueurs

- Poucets (nés en 2016 et 2017).
- U8 (nés en 2018 et après).

Le joueur doit être classé et licencié dans un club du comité, avoir une licence active avec un certificat médical enregistré.

Les joueurs de l'équipe doivent être de nationalité française.

### Formes de jeu

6 simples / Score maximum 9 /  
(4 simples 18 trous - 2 simples 9 trous)  
Les 6 scores sont retenus sans tenir compte des catégories ou genre des équipiers.

#### Distances préconisées

Repères en fonction de la catégorie de chaque jeune :

- Poucets Filles : repère U10 filles
- Poucets Garçons : repère U10 garçons
- U8 filles : repères 7
- U8 garçons : repère 6

### Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités.

**Droits d'engagement : 130€ par équipe.**

Ils sont facturés par la Ligue auprès de chaque comité à l'issue de l'épreuve  
L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau doit impérativement parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription des équipiers.



Chaque Comité doit OBLIGATOIREMENT identifier 2 « suiveurs officiels de partie » sur le tableau d'inscription.



## Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

Les cadets et instruments de mesure ne sont pas autorisés.

Les personnes identifiées à donner des conseils peuvent intervenir sur le terrain seulement entre les trous (de la sortie du green au départ du trou suivant). Il est formellement interdit d'intervenir sur la préparation d'un coup à jouer.

La présence de 2 suiveurs de partie par Comité est obligatoire. Un malus de 10 coups sera appliqué sur le cumul des coups de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve.